

## Journal des traducteurs Translators' Journal

# Quelques observations concernant le rôle que devrait jouer la commission de documentation de la STIC

D. Fortin and R. Aupy

---

Volume 9, Number 2, 2e Trimestre 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061320ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061320ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Fortin, D. & Aupy, R. (1964). Quelques observations concernant le rôle que devrait jouer la commission de documentation de la STIC. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 9(2), 61–64. <https://doi.org/10.7202/1061320ar>

devoted to literary translation and a fellowship or guild denoting quality within the ATA framework. Former Vice-President and President-Elect Dr. Kurt Gingold reported on the International Congress at Dubrovnik (see *Special Libraries*, December 1963, p. 648). Felix M. Oliva announced the other new officers for 1963-64 for the Tellers' Committee: Henry Fischbach, Vice-President; Dale S. Cunningham, Secretary; and Leonard E. Mins, Treasurer.

The panel discussion concerned the "Contribution of the Universities" to translator recruitment and was moderated by Mendor T. Brunetti of New York University. Also from N.Y.U. was Lewis Bertrand, who traced the history of translation courses in New York and of the development of the Saturday School of Languages under Professor Brunetti. Mr. Bertrand called for more support from industry to supplement the good work now being done by the Federal Government and made many concrete suggestions for future development of a full-fledged translator's school in New York. Dr. Jean-Paul Vinay from the University of Montreal described the extensive, if not yet entirely adequate work in training translators and interpreters in a country with two official languages. A fascinating part of his contribution was an outline of his institution's theoretical approach to the field of translation and a description of the books presently available. The Institute of Languages and Linguistics of Georgetown University was represented by Dr. Stefan F. Horn. Dr. Horn gave a history of the school and of its development of the present extensive programs in translator and interpreter training. He was also able to report on the research on machine translation being done at Georgetown, give samples of the output, and predict an increasing need for linguists to polish and correct what the machines produce.



¶ **QUELQUES OBSERVATIONS CONCERNANT LE RÔLE  
QUE DEVRAIT JOUER LA COMMISSION DE  
DOCUMENTATION DE LA STIC** <sup>(1)</sup>

I — Il est difficile d'essayer de déterminer quels services une commission de documentation devrait offrir aux traducteurs sans connaître d'abord ce que fait le traducteur pour se documenter. Cet effort personnel existe-t-il? Quelle forme prend-il?

Dans le passé, certains ont cru que la Commission de documentation devrait faire connaître aux traducteurs, par exemple au moyen d'un bulletin spécial, les nouveaux ouvrages, dictionnaires notamment, qui pourraient leur être utiles dans leur travail quotidien, élargissant ainsi presque sans limites le champ d'action des membres de la Commission.

Personne ne conteste la nécessité d'informer les traducteurs des nouveaux

---

(1) Notes présentées au conseil de la STIC lors de la séance du 13 mars 1964.

outils qui s'offrent à eux. Cependant, aucune commission, aucun organisme, ne peut remplacer, dans un domaine donné, l'action du traducteur lui-même.

Je suppose donc au départ que le traducteur parcourt rapidement ou feuillette les principales revues et les ouvrages qui touchent son domaine propre de travail, pour se tenir à jour en matière de terminologie, d'abord, et se tenir un peu au courant des acquisitions ou de l'évolution de cette discipline ou de ce domaine, ensuite. Il y trouvera entre autres des analyses des nouveaux ouvrages, dictionnaires et lexiques, normes, codes et guides qui peuvent l'intéresser directement. Il lui appartient ensuite de faire part à ses collègues de la publication de ces nouveaux ouvrages par l'entremise de l'organe de son association professionnelle, le *Journal des Traducteurs*, auquel il enverra pour chaque ouvrage qu'il juge opportun de signaler un compte rendu ou une simple notice.

Par cette action collective, le traducteur se trouvera en même temps averti de la parution de maints ouvrages qui touchent ses domaines secondaires de travail. C'est donc chez le traducteur que doit se faire le premier et le principal effort de documentation, parce que c'est lui qui sait exactement ce dont il a besoin, c'est lui qui se trouve en contact avec un groupe donné de spécialistes de tous ordres, chercheurs, techniciens, vendeurs, etc., et personne ne peut le remplacer dans ce rôle. Cette action individuelle est d'autant plus importante que c'est de France, de l'imprimé français, plutôt que du Canada, que le traducteur obtiendra une grande partie de la documentation et de la terminologie dont il a besoin lorsqu'il traduit de l'anglais au français.

Par conséquent, pour faire oeuvre permanente, ne faudrait-il pas au préalable sonder un peu l'opinion des traducteurs, par l'entremise du *Journal*? Il s'agirait de leur demander de bien préciser quels services et quels renseignements ils attendraient d'une commission de documentation.

La commission devrait-elle s'occuper spécifiquement de terminologie aussi, c'est-à-dire, faire des recherches terminologiques pour répondre à des consultations, verbales ou écrites? Si telle devait être sa mission, cette commission pourrait alors s'appeler *Commission de documentation et de terminologie*.

Les services à offrir dépasseraient évidemment en ce cas les ressources et les moyens dont dispose actuellement la STIC.

Y aurait-il lieu pour cela de chercher à obtenir de l'extérieur les ressources nécessaires?

Il faudrait établir une liaison permanente avec le Service de terminologie du Secrétariat d'État, l'Office de la langue française du Québec et le Comité de linguistique de Radio-Canada, afin de

- prendre les mesures voulues pour mettre les bulletins de terminologie du Bureau de traduction à la disposition des traducteurs de tout le pays;
- solliciter de l'Office de la langue française du Québec les fonds nécessaires pour mettre sur pied un véritable centre de documentation et de terminologie qui servirait tous les traducteurs du pays. Les services de ce centre seraient, au début, offerts gratuitement à titre d'essai;
- s'assurer l'aide de la Maison du Québec, de Paris, et des divers ministères du gouvernement français afin d'établir un système de consultation efficace et rapide;

- coordonner, planifier et intensifier autant que possible l'action de ces trois organismes et celle de la future Commission de documentation et de terminologie.

D. FORTIN

\*  
\*   \*  
\*

2 — Chaque fois que nous demandons ce qu'un traducteur attend d'une commission de documentation, ce qu'il nous répond montre presque invariablement qu'il n'en attend ni plus ni moins que ce qu'il attendrait d'un service de terminologie. Or l'Association n'a pas les moyens d'établir un tel service; il faut donc mettre a priori de côté tout ce qui de près ou de loin ressemble à une responsabilité de service de terminologie et plutôt rechercher comment une commission de documentation pourrait faire profiter tous les membres des recherches effectuées par les divers services de terminologie qui existent déjà au Canada, et quelle action elle pourrait exercer pour obtenir leur amélioration si le besoin s'en fait sentir.

Il y aurait peut-être lieu de procéder à quelques opérations préliminaires : d'abord établir une liste aussi complète que possible des services terminologiques ou linguistiques du Canada; ensuite établir une liaison entre tous ces services en vue de chercher à uniformiser la façon dont ils codifient le fruit de leurs recherches, c'est-à-dire, en somme, la méthode suivant laquelle ils établissent leur fichier. Quand tout cela sera bien clair, il sera peut-être possible d'établir une liste des sources de renseignements classés par spécialité; cette liste serait publiée périodiquement dans le *Journal des traducteurs*. Attachée à cette liste, une note permanente inviterait les chercheurs individuels à communiquer le fruit de leurs recherches soit à un service centralisé de l'Association, si elle trouve les moyens de le faire, soit à celle des sources de la liste qui leur paraît la plus appropriée.

La tâche de la commission serait alors simplement de tenir à jour cette liste de sources. Chaque source s'engagerait à répondre promptement aux demandes de renseignements, soit en donnant la solution exacte d'un problème particulier, soit en indiquant les ouvrages de référence qui peuvent permettre de résoudre les problèmes en cause, étant donné que beaucoup de problèmes sont insolubles sans un contexte qui parfois doit être considérable.

Une fois ce dispositif établi, ou même dès maintenant, la commission de documentation pourrait entreprendre une campagne d'éducation des traducteurs, ces individualistes forcenés qui ne semblent pas encore avoir compris que le vingtième siècle est celui de l'organisation du travail. La profession perd beaucoup de ses membres, ce qui signifie qu'il y a un apport considérable de sang neuf qui se gâte très vite si on le laisse stagner. Beaucoup de bonnes volontés se perdent faute de se sentir engagées dans un mouvement collectif. Des articles périodiques, au moins deux fois par an, devraient rappeler aux traducteurs, les jeunes et les moins jeunes, que le fichier est l'outil primordial du traducteur, et que, comme l'argent, il a d'autant plus de valeur qu'il circule davantage. Une telle campagne pourrait susciter un regain d'intérêt pour les services de terminologie existants et lancer un mouvement qui en réclamerait l'amélioration. La commission de documentation pourrait alors s'intéresser plus

directement à l'amélioration des services de terminologie et améliorer corrélativement ses propres méthodes de coordination. C'est bien en effet de coordination que devrait s'occuper la commission, en faisant régulièrement connaître le fruit de son travail par la publication d'articles aussi fréquents que possible dans le *Journal des Traducteurs*.

Dans ce double effort de coordination et d'éducation, la commission pourrait inviter des spécialistes de la terminologie à organiser des séances d'études, dépassant le cadre de simples conférences ou causeries, qui permettraient aux traducteurs qui s'intéressent à leur profession de s'initier au fonctionnement d'un grand service de terminologie pour apprendre à mieux s'en servir et mieux comprendre comment contribuer à une oeuvre collective dont ils sont, en fin de compte, les premiers bénéficiaires.

R. AUPY



### LA JOURNÉE DE L'INTERPRÈTE PARLEMENTAIRE

(Suite de la page 55)

Au reste nous préférons juger que c'est là simplement une des nombreuses servitudes d'un métier qui, à tout prendre, reste extrêmement intéressant, voire passionnant. On conçoit sans peine que, placés par notre situation au contact de ceux sur qui reposent au premier chef les responsabilités du pouvoir, témoins aussi attentifs que discrets de toutes sortes d'événements du plus vif intérêt, nous ayons sur la vie politique du pays des vues et des lumières qui ne sont point celles du commun des mortels. Cela nous engage à porter sur les hommes et les choses des jugements, au fond, assez nuancés. Par ce que nous voyons, et plus encore peut-être par ce que nous devinons, nous nous persuadons de plus en plus de la vérité de l'axiome qui veut que la politique soit l'*art du possible*... Peut-être est-ce là une leçon peu exaltante, teintée d'une certaine amertume; mais ce ne serait pas un des moindres avantages de notre singulier métier que de nous en persuader profondément.

Raymond ROBICHAUD,  
Chef-interprète parlementaire,  
Ottawa.

